

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FGC du 22 novembre 2012

Maison des Associations, rue des Savoises, Genève

Présents: ACCED – O. Dianor (C et CT)
ADAP – E. Ricci
ASED – C. Martinet
ASS. ALBORADA – A. Cauderay,
ASSAFI – D. Strubin
ASS. SOLIDARITE NICARAGUA - EL SALVADOR - G. Fioretta
ASS. SUISSE-CAMEROUN – J. Moynat
ASSOTIC – M. Faure, C. Galland
ASTM – J. Gendrin-Guinebault, J.-L. Bertrand
ATD QUART-MONDE – M. J. Pino
CARITAS GENEVE – N. Bohr, D. Froidevaux, F.- Kajyabwami (CT), V. Rauti,
P.Gheller et L. Sagna

CETIM – C. Brun
CINEMA DES TROIS MONDES – J.-P. Gontard,
COTMEC – M. Olivet
COTMEP – O. LABARTHE (C)
DECLARATION DE BERNE – J. Reinhard (CI)
E-CHANGER GENEVE – M. Clavijo-Musy (CI)
EDFU – M. Zuffa
EFI – E. Chauvet, E. Merlach (CT)
ESFA – A. Heiniger, D. Depelteau (CCF)
FIAN Suisse – M. Brogniart
FRERES DE NOS FRERES – G.Petitpierre
GENEVE TIERS-MONDE – M. Cavadini, A. Mackinnon
GRAD – J. Moynat
GRAINE DE BAOBAB GENEVE-BURKINA – E. Longet,
HELVETAS GENEVE – M.-E. Sagon-Sierra
HORYZON GE – I. Wallin
HUMANITEL – B. Beauverd
IDH – SUISE – D. Schneuwly, G. Metral
IRED.ORG – F. Vincent
JARDINS DE COCAGNE – G. Hunter, A. Zimmermann
KALLPA GENEVE – C. Rigotti, S. de Rivaz
KOMBIT – C.-L. Zaugg, R. Zaugg
LA FLORIDA – PEROU - F.Ribordy
MAGASINS DU MONDE – G. Meuwly + 1 personne
MCI – B. Comoli, C. Cerchierini, M.-C. Perry
MEDES SAPCOM – S. Thébaut, A. Titone, Dr S. Konaté
PROTIERRADENTRO – E. de Weck, J.-M. Rodriguez
RAFAD – A. Vergeylen (CCF), J. Dubois, I. Nouind

SWISSAID – Genève – M. Contat-Hickel
 SIT – K. Studer-Lama
 SOCIETE RELIGIEUSE SUISSE DES AMIS (QUAKERS) – R. Ockwell (C)
 TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – M. Joly (C)
 TRADITIONS POUR DEMAIN – D. Gradis (CI), D. Lopez
 URBAMONDE – S. Lerch (C), O. Boutay
 UTOPIE NORD-SUD – 1 personne

- C – S. Ghinet, F. Laufer, E. Burnier
- CI – E. Noelte
- CT – M.-A. Ischi-Sarr
- S - L. Beetschen, M. Berger, O. Berthoud, L. Cruz Hefti, R. Horner, Y. Marguerat, G. Rod
- R. Longet, J. Rossisaud, G. Labarthe (candidats instances)
- Solidar Suisse (1 personne), Isolda Agazzi (Alliance Sud)

CI = membre Commission d'information CT = membre Commission technique
 C = membre du Conseil S = collaborateur du secrétariat
 CCF = membre Commission de contrôle financier des projets

Excusés: DELEGUES DES ASSOCIATIONS SUIVANTES :
 ACTARES, ASAC, ASAH, ASVD, CAP VERT GE, CROIX-ROUGE
 GENEVOISE, CSSR, CEAS-GENEVE, EDM, EQUITERRE, FONDATION LE
 BALAFON, IHEID, MADRE TIERRA, MPF, TOURISM FOR HELP,
 UNITERRE - COMMISSION INTERNATIONALE
CONSEIL : C. Bunzemeier, J. Duchatel,
COMMISSION TECHNIQUE : S. Blat, D. Chevrolet, U. Forero, V. Lauf, F.
 Lieberherr, Mylène Peppi Allouche, D. Rossier, L. Soler Gomez, J. Urfer
COMMISSION D'INFORMATION : B. Briand, C. Bruttin, C. Piffaretti, J.
 Thion, I. Velarde
SECRETARIAT : A. Berthoud

Olivier Labarthe, Président de la Fédération Genevoise de Coopération, ouvre l'Assemblée Générale et désire que nous soyons particulièrement en pensées avec deux régions du monde où la FGC a des projets de coopération au développement et des amis, et où l'actualité est particulièrement cruelle : Haïti, victime de l'ouragan Sandy, dans l'indifférence médiatique braquée sur New York pourtant moins affectée, et sur la situation à l'est de la République Démocratique du Congo où Goma vient de tomber aux mains des rebelles qui continuent leurs exactions en direction de Bukavu, répétant ce qui s'était passé il y a 10 ans déjà. Il condamne en particulier les soutiens étrangers qui sont très importants malgré les dénégations officielles. Il regrette de devoir commencer cette AG sur ces propos pas encourageants mais estime que l'on doit avoir une pensée de solidarité pour nos partenaires qui ont les pieds dans la boue.

1. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 7 juin 2012

Le PV de notre dernière AG n'amène aucune remarque ou demande de correction de la part de l'assistance.

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Brève présentation de 3 de nos 8 nouvelles associations acceptées au sein de la FGC (IDH Suisse, Medes Sapcom, Protierradentro)

Pour l'Institut pour le développement humain – **IDH Suisse**, Grégoire Métral indique que l'association a été fondée il y a 5 ans dans le but de soutenir les activités de l'ONG bolivienne Instituto para el Desarrollo Humano – IDH Bolivia (Cochabamba) qui est active, depuis 17 ans dans la lutte contre la pandémie du sida en Bolivie. L'association genevoise est composée de 40 à 50 membres et est surtout active dans la recherche de financement et la réception des volontaires. IDH Suisse veut également développer sa présence sur les réseaux sociaux pour l'information sur ses activités. Les activités d'IDH Bolivia continuent dans le domaine de la santé, de la prévention du sida en milieu urbain, de la défense des droits humains notamment des personnes discriminées etc. Les activités sont particulièrement destinées aux jeunes entre 15 et 25 ans qui sont approchés au niveau des écoles ou de l'armée. IDH Bolivia est déjà connue de la FGC car, dans le passé, un programme avait déjà bénéficié d'un soutien à travers un projet présenté par IDH Suisse. Un nouveau projet a été présenté pour la prévention du sida et contre les violences sexuelles.

Pour **Medes Sapcom** (Médecins de l'espoir, santé pour la communauté), Suzanne Thébaud indique que Medes était au départ une ONG malienne fondée en 1995 par le Dr Oumar Mariko concernant l'accès à la santé dans les zones rurales. L'association suisse a été fondée en 2004 et collabore aussi avec Medes 74 (Haute-Savoie). Elle relève que son partenaire malien est actif dans la gestion de centres de santé communautaire (10 centres gérés à ce jour), l'utilisation des radios Kayira en particulier pour l'information sur les questions de santé, la distribution de médicaments gratuits, le pilotage de la campagne ONU sida ; pour ces activités et avant l'adhésion à la FGC, des financements ont été obtenus de diverses communes genevoises (Meyrin notamment) et le SSI. Actuellement la situation socio-politique est difficile au Mali avec un afflux de réfugiés du Nord et l'accès aux soins médicaux est d'autant plus nécessaire, souvent la population s'adresse aux structures médicales trop tardivement pour des questions de coûts, Medes a donc toujours la volonté d'agir pour des projets de santé au Mali et pour le renforcement du personnel médical.

Pour **Protierradentro**, José Manuel Rodriguez, trésorier, et Elodie De Weck, secrétaire présentent l'association. Initialement, des jeunes, originaires du département de Cauca (Colombie) émigrés à Bogota (études) se sont constitués en association pour viabiliser leurs idées de se former comme leaders communautaires ayant pour vocation à revenir dans leurs communautés pour en assurer le développement. Depuis 1998, Mathieu Cramer, volontaire d'E-Changer (décédé tragiquement) a créé des liens entre la Colombie et la Suisse. Son groupe de soutien est donc à l'origine de la création de l'association genevoise Protierradentro. Deux volets ont déjà été soutenus : d'une part des projets de développement agricoles pour la production de café (financement du fonds drogue ou développement de l'Etat de Genève), du maïs, de la canne à sucre, et le soutien à la création de moulins pour la « panella » (sucre) mais aussi l'achat d'un camion servant d'épicerie communautaire pour la vente de la production locale dans des marchés extérieurs mais aussi pour la vente de produits aux populations villageoises. Un soutien aux associations de femmes est également fourni (boulangerie communautaire, jardins potagers communautaires). L'autre volet, depuis 3 ans, concerne un projet contre les violences domestiques qui a également été financé par l'Etat de Genève. Début 2011 un film a été réalisé sur les luttes des femmes et une projection de ce film, dans le cadre du 14^{ème} Festiva Filmar en America Latina aura lieu le 29.11. à 17h15 dans la salle Fonction Cinéma.

O. Labarthe accueille donc avec plaisir ces 3 associations au sein de la FGC.

3. Présentation du Plan d'Action de Caritas-Genève

O. Labarthe, Président de la FGC, introduit ce point et passe la parole à Niels Bohr (responsable du SeCoDév à Caritas-Genève) qui projette sa présentation à l'écran. Le plan d'action de Caritas-Genève a débuté le 1.1.2012 et est prévu jusqu'à fin 2015.

Vu l'accroissement des activités du Service de Coopération au Développement de Caritas-Genève (SeCoDév) depuis 2007, l'élaboration d'un plan d'actions a été une bonne opportunité pour mettre à plat le mode de travail et de décider des bons partenariats que l'on veut pérenniser. Sans canevas clair au début, on s'est inspiré des plans d'actions de Terre des Hommes Suisse et d'Enfants du Monde. Cette approche a constitué un changement de paradigme pour Caritas-Genève pour la collaboration avec la FGC et, en particulier, la CT et dans les élaborations budgétaires ainsi que pour le monitoring des activités.

Le contenu du PA, s'est construit autour des objectifs, des domaines d'intervention, des pays d'intervention, de la définition de la stratégie, des partenaires choisis et du cadre logique.

L'objectif global du PA est d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres, en particulier en milieu rural

Les domaines d'intervention prioritaires sont la souveraineté alimentaire (projets agro-sylvo-pastoraux, etc.) ; l'éducation et la formation ; eau, santé et hygiène (mais sans grands projets pour ce dernier domaine). Pour les domaines transversaux, on vise : le renforcement des structures locales ; le renforcement des femmes (participation active dans les activités) et la protection de l'environnement.

Les pays prioritaires sont : Pérou, RDC, Rwanda, Cameroun, Burundi et Mali (plus quelques autres pays pour des micro projets)

Le PA est constitué de 8 grands projets de 4 ans présentés avec des partenaires connus et éprouvés ainsi que d'une quinzaine de micro et méso projets par an, plafonné à 10'000 (voir le document remis par Caritas-Genève et envoyé avec la convocation à cette AG pour le détail).

Le budget global sur 4 ans s'élève à CHF 5'026'800 et la contribution sollicitée à la FGC est de CHF 4'800'000. Les fonds propres sont donc d'environ 5%. L'équipe du SeCoDév est composée de 7 à 8 personnes entre les employés, les emplois de solidarité, les stagiaires et les bénévoles. Une Commission technique et stratégique d'une douzaine de bénévoles décide du financement des projets et définit les lignes stratégiques.

Olivier Labarthe relève l'importance et l'intérêt des présentations des nouvelles AM et des plans d'actions afin de mieux savoir ce que font les uns et les autres. D. Gradis pose une question sur les liens entre de la SeCoDév de Caritas-Genève et Caritas-Suisse. N. Bohr répond qu'ils sont tout à fait indépendant ce qui n'exclut pas des contacts. Caritas-Genève est la seule Caritas en Suisse à bénéficier d'un accord particulier d'indépendance pour son service de coopération au développement. E. Longet pose une question sur les relations avec les diocèses locaux. N. Bohr estime que les diocèses son un bon relais pour garantir le sérieux du travail et la connaissance du terrain mais cela n'empêche pas l'universalité des bénéficiaires qui ne doivent donc pas être forcément des paroissiens.

4. Elections statutaires partielles

Après avoir transmis les remerciements de la FGC au Secrétariat, O. Labarthe passe aux élections partielles des instances.

Pour la Commission Technique (en remplacement de Ximena Puentes) : Earl Noelte, connu de la FGC puisqu'il fait partie jusqu'à ce jour de la Commission d'Information.

Pour la Commission d'information : Martyna Olivet (COTMEC) et Gilles Labarthe sont présentés. Ces trois personnes sont élues à l'unanimité.

Pour le Conseil (en remplacement de François-Emmanuel Cappus qui se retire pour des questions familiales et professionnelles) : Jean Rossiaud est présenté. Il est élu à l'unanimité.

Pour la Présidence de la FGC : Olivier Labarthe rappelle, sur le ton de la plaisanterie, que donnant des signes d'extrême faiblesse, il avait émis le désir de se retirer de la Présidence de la FGC. La Commission ad hoc, qu'il remercie vivement au passage, a déployé d'importants et longs efforts jusqu'à l'identification d'un ami, René Longet, disposé à entrer à la FGC pour occuper cette fonction ; la parole est en conséquence donnée à M. Longet.

René Longet indique que la date du 22.11.2012 était réservée à la FGC depuis longtemps dans son agenda puisqu'il avait été approché pour présenter le Forum de cette AG sur la Conférence Rio + 20. Il y a environ un mois, la commission concernée s'est adressée à lui pour la Présidence de la FGC ; il a réfléchi à sa disponibilité pour la fonction et a rapidement dit oui. Il connaît la FGC depuis de nombreuses années, tant en ce qui concerne les associations que les personnes (notamment les anciens Présidents). Il estime que le concept de la FGC est tout à fait novateur et exemplaire par l'auto-organisation des ONG entre elles. Le contrôle de la qualité par la mutualisation est très efficace et positif. D'autre part, l'action de fédérer les AM est un ferment de dynamisme et rend notre action crédible et cohérente et démontre que, malgré nos différences, nous vivons sur la même planète et, si nous avons tous les mains dans le cambouis, nous avons aussi une convergence des valeurs. Il est honoré de la proposition et de la confiance qui lui est faite et désire donner le meilleur de lui-même en tant que Président de la FGC. O. Labarthe se réjouit de cette déclaration pleine de visées pour l'avenir.

N. Bohr pose une question sur les pressions politiques ayant fait se retirer Jean Rossiaud de la candidature à la Présidence FGC à laquelle l'AG de juin 2011 l'avait élu. Jean Rossiaud prend la parole pour indiquer qu'il n'a subi aucune pression politique pour se retirer mais que c'est son employeur, la Ville de Genève, qui a finalement estimé qu'il y avait incompatibilité de fonctions ; aujourd'hui il a démissionné de son poste pour mars 2013 et la Ville a été mise au courant qu'il se mettait à disposition de la FGC comme membre du Conseil.

René Longet indique qu'en ce qui le concerne, son mandat de 12 ans comme Conseiller administratif d'Onex est arrivé à terme tout comme son mandat de Président du parti socialiste genevois. Il n'a plus actuellement de mandats politiques (son poste d'administrateur des S.I. ne pouvant être considéré comme tel). Il estime être bien perçu par les autres milieux politiques et entretient généralement de bonnes relations avec tous (il mentionne une exception avec un journaliste). O. Labarthe estime que l'implication politique de René Longet ne devrait pas du tout être un obstacle tout comme sa profession de pasteur de l'église protestante ne l'a pas été non plus. Une question est encore posée au sujet de l'absence d'autres candidatures. F. Laufer (membre du Conseil et de la Commission) indique que de

larges consultations ont été effectuées par la Commission (une correspondance a notamment été adressée aux Présidents des AM) et que seule la candidature de M. René Longet s'est imposée. René Longet est élu à l'unanimité moins une abstention.

Olivier Labarthe félicite René Longet et le remercie vivement. Il confirme le plaisir qu'il a eu à la Présidence de la FGC et indique qu'il assumera la Présidence jusqu'au 31.1.2013 afin de finaliser la signature des accords-cadres avec la DDC et l'Etat de Genève puis restera au Conseil jusqu'à fin juin 2013. Olivier Berthoud annonce la fête de départ d'Olivier Labarthe pour la prochaine AG.

5. Présentation de la nouvelle plateforme numérique

Yanik Marguerat informe l'AG que la plateforme numérique est désormais publique et en ligne depuis le lundi 5 novembre 2012. Cette plateforme a été créée avec l'entreprise Vocables (membre de la Chambre économique sociale et solidaire) et sur le logiciel libre Drupal. Des retards ont été enregistrés pour le démarrage mais l'état d'avancement actuel peut-être considéré comme tout à fait satisfaisant. Y. Marguerat salue le travail d'Olivier Berthoud, secrétaire général de la FGC, qui s'est beaucoup investi dans la réalisation de ce projet. Y. Marguerat projette à l'écran le nouveau site (www.federeso.ch). Il rappelle que ce site comporte 3 niveaux :

- 1) l'espace public commun, accessible à tous et alimenté par les fédérations et leurs AM. Ce niveau permet de visualiser les « Associations » (liste des AM avec petite fiche d'information et lien sur leur propre site internet), « projets » (moteur de recherche pour trouver un projet selon différents critères), « actualités » (intemporelles mais aussi un lien automatique avec des ressources d'information extérieures – Alliance-Sud, DB, IPS Interpress, Service, OXFAM., Social Watch), les « événements » (dates précises pour événements à venir classés chronologiquement), les « services » (offres d'emploi par exemple), les « thèmes » (souveraineté alimentaire par ex.) et les « publications ». Tout cela au niveau d'une fédération spécifique (la FGC par ex.) ou au niveau du FEDERESO.
- 2) l'intranet du FEDERESO, soit un espace interne à tout le FEDERESO permettant de partager un certain nombre de ressources pour tous les utilisateurs des fédérations, de leurs instances et de leurs AM. Espace privé pour les membres
- 3) Le niveau pour les groupes privés permettant à chaque utilisateur de créer des groupes fermés qui disposeront d'une palette d'outils (agenda, messagerie, tâches, documents, etc.).

La logique de la plateforme veut que les comptes d'utilisateurs soient créés du haut vers le bas alors que, à contrario, l'information se diffuse du bas vers le haut. Les contributions d'un grand nombre d'intervenants permettront de faire vivre la plateforme. Y. Marguerat indique encore que la plateforme inclus un outil de recherche assez puissant et il prend comme exemple la proposition « souveraineté alimentaire », la plateforme trouve cette référence et donne différents choix de filtres (Projets, événements, actualités, publications, etc.). Il invite toutes les AM à s'inscrire aux formations organisées par la FGC pour la plateforme (un e-mail a été adressé à toutes les AM à ce sujet).

D. Lopez pose une question sur la préparation des dossiers projets sur la plateforme directement. Y. Marguerat indique que ce point important est encore en cours de développement.

O. Labarthe relève que cette plateforme nous aidera à répondre au grand défi de la capitalisation d'expérience qui est le grand sujet actuel de discussion avec la DDC (échange des savoirs) pour que nous ne soyons pas seulement perçus comme un bancomat mais plutôt comme un lieu de partage.

Cette évocation des discussions avec la DDC permet à O. Labarthe de faire la transition avec les négociations en cours pour notre accord-cadre 2013-2016 avec l'Etat de Genève. Soumis à LIAF, le contrat de prestations avec la FGC, qui a été approuvé et signé par le Conseil d'Etat, doit encore être adopté par le Grand Conseil sur préavis de la Commission des Finances. Cette Commission est particulièrement lente dans son examen et a demandé, à plusieurs reprises, des compléments d'informations plus ou moins pertinents. Les personnes connaissant des membres du Grand Conseil sont invitées à les contacter. O. Berthoud mentionne que certains politiciens ont récemment prôner rien moins que la suppression du SSI et l'envoi des fonds pour la solidarité internationale à Berne en supprimant le coeur de ce qui fait la Genève internationale. Genève est bien le canton qui contribue le plus à la solidarité internationale, alors que Zurich donne passablement moins, mais ceci est une « Genferei » positive qui doit être défendue. Genève a une situation budgétaire difficile mais on ne doit pas laisser passer à la trappe la solidarité internationale.

Avec la DDC, les négociations sont à bout touchant et nous sommes toujours occupés à tenter de convaincre la DDC de faire des efforts pour une augmentation des montants alloués aux projets de développement.

S'agissant des communes, O. Berthoud note plutôt de bons contacts et il relève en particulier le renouvellement de l'accord-cadre avec la Commune de Chêne-Bougeries et surtout celui avec la Ville de Genève pour la période 2012-2015 en augmentation.

J.-L. Bertrand demande si un argumentaire peut-être établi par la FGC pour contacter les relais politiques. Il lui est indiqué que ce sont les contacts informels avec les membres du Grand Conseil qui sont recherchés et qu'il n'y a pas particulièrement d'argumentaire puisque les délais de la Commission des Finances n'ont, à notre connaissance, pas de motifs précis.

6. Budget 2013

Pour le Secrétariat, M. Berger (secrétaire exécutif), donne des explications sur le projet de budget 2013. S'agissant des recettes : pour la DDC, le montant de 3'200'000 correspond à la dernière proposition de la DDC (après retrait du montant prévu pour TDH qui ne sera plus versé via la FGC, augmentation en 2013 de CHF 200'000 pour les projets et de CHF 200'000 pour la formation, échanges et réseau). Cette proposition n'est pas très éloignée de ce que la FGC demandait mais c'est pour les années suivantes que la progression est remise en question. Pour l'Etat de Genève, c'est le montant de CHF 3'000'000 qui est actuellement retenu (sans augmentation, ni diminution par rapport à l'an passé) mais qui doit encore être accepté par le Grand Conseil comme indiqué précédemment. Pour la Ville de Genève, le montant retenu est de CHF 2'300'000, conforme à l'accord-cadre signé en début d'année (en forte augmentation par rapport à l'accord précédent) mais montant qui pourrait, comme chaque année, être remis en question par le Conseil Municipal lors du vote du budget 2013. Pour les Communes, les recettes sont assez aléatoires mais on peut dire que l'année 2012 a été très bonne et nos prévisions budgétaires sont prudentes sur ce poste. Les cotisations sont en

rapport avec les montants alloués aux projets. Le total des recettes escomptées s'élève donc à CHF 10'808'865.

En ce qui concerne les dépenses, M. Berger indique que la préparation du présent budget a réservé une très mauvaise surprise puisque en appelant la CIA (notre Caisse de retraite) pour vérifier les taux de cotisations 2013, il nous a été mentionné que la FGC devrait également payer, en 2013, le montant de **CHF 249'645.-** au titre de recapitalisation de cette Caisse. Après vérifications, il s'est effectivement avéré que dans le cadre du projet de fusion des deux Caisses de pension de l'Etat et de la recapitalisation globale de 800 Millions prévue par l'Etat de Genève, les employeurs associés (dont la FGC) devraient participer à cette opération. Le projet de loi en question (PL 10847-A) a été accepté par le Grand Conseil mais a fait l'objet d'un référendum et le peuple sera donc amené à voter en mars 2013 sur cela. Quel que soit le résultat de la votation, le montant en question devrait bien être mis à la charge de la FGC. Pour couvrir ce montant et dans la mesure où le nouvel accord cadre signé avec la Ville de Genève en début d'année a augmenté leur prise en charge des frais de fonctionnement de la FGC nous donnant ainsi une petite marge de manœuvre, nous passerons le montant de CHF 100'000 en charges sociales sur 2012 et donc le solde de CHF 150'000 sur 2013, en tant que charges exceptionnelles. Pour les projets et plans d'action, un montant de CHF 9'396'500 serait à disposition conformément aux dispositions prévues avec les bailleurs (sous réserve de leurs acceptations finales). Idem pour Etudes et bilans (50'000), Fonds pour l'information (136'500), Formation et échanges réseau (200'000). Pour les frais de fonctionnement, comme d'habitude, c'est le poste du Personnel qui est le plus important (761'150) mais le nombre de postes (5,2) n'augmente pas. Les autres postes sont standards et n'amènent pas de commentaires particuliers. En conséquence, le budget 2013 qui vous est présenté présente un découvert de **CHF 73'665**. Compte tenu de la charge exceptionnelle de CHF 150'000 pour la recapitalisation de la CIA, ce découvert paraît acceptable mais il est évident que nous nous emploierons, en 2013, à minimiser ce montant, notamment en approchant la Loterie Romande pour une éventuelle nouvelle contribution de leur part en particulier pour les développements informatiques. J. Rossiaud demande si nous ne devrions pas contacter nos bailleurs pour la question de la recapitalisation de la CIA. M. Berger indique que le SSI a été contacté à ce sujet, pour demander des explications sur le mode de calcul retenu. Nous avons finalement reçu, aujourd'hui seulement, un tableau donnant quelques explications supplémentaires, notamment sur le fait que le montant concernant la FGC est en fait de CHF 337'358 au total et que l'Etat de Genève en prend à sa charge 87'713 soit 26% (pourcentage de prise en charge du budget de la FGC par l'Etat de Genève) et donc que le montant de CHF 249'645 est bien le solde à notre charge. Nous approfondirons encore la question mais il semble bien que le calcul a été fait de manière équitable.

Le budget est adopté à l'unanimité.

7. Quota 2013 pour les projets

O. Labarthe rappelle que, selon les statuts, à la fin de chaque année, le Conseil fait une estimation des contributions prévisibles pour l'année suivante et fixe le montant du quota maximum par AM. Plusieurs années le quota a été fixé à 1,2 Mo et, pour 2011 et 2012, il a même été porté à 1,4 Mo compte tenu des soldes qui restaient disponibles sur les comptes de l'année précédente et dans la mesure où les montants devaient être utilisés au plus tard au 31.12.2012, à la fin de l'accord-cadre avec la DDC. De nombreux projets ont donc été déposés et acceptés en 2011 et 2012 ce qui fait que les engagements déjà en cours pour 2013

sont très importants (6'469'215 selon O. Berthoud, plus les projets déjà déposés et en cours d'examen pour 2'357'605) en regard des contributions attendues. Le Conseil a donc dû se résigner à fixer le quota à **1'000'000 pour 2013**. Il mentionne que d'autres dispositions devront probablement être prises prochainement. N. Bohr regrette vivement cette décision qui impactera gravement la réalisation du Plan d'action de Caritas-Genève et souhaite que des solutions soient recherchées ; D. Froidevaux s'inquiète également des attaques des grandes ONG alémaniques qui feraient un lobbying contre l'approche projet des fédérations cantonales romandes. O. Labarthe remercie D. Froidevaux pour sa remarque qui semble malheureusement très juste et nous nous employons, face à la DDC, à défendre la position des fédérations. Notre pluralité est la richesse de notre maison et nous devons la défendre. O. Berthoud renchérit en indiquant que la tendance actuelle de la DDC est effectivement de privilégier des ONG qui sont des « petites DDC » et que la DDC n'a plus aucun service pour les petites ONG. Il note également la tendance des cantons alémaniques à strictement limiter leurs contributions à la solidarité internationale aux seules ONG basées dans leur propre canton. O. Labarthe indique finalement que pour la question du quota, nos décisions sont prises en fonction des moyens disponibles et nous pourrions éventuellement reprendre la question en fonction des négociations ; il remercie les associations qui défendent leur bout de gras pour leurs partenaires Sud.

8. Approbation des modifications statutaires – Chapitre 4 – Limite de financement des projets

S'agissant des modifications statutaires proposées, O. Labarthe indique que, pour les mêmes raisons évoquées pour le quota, il est utile et nécessaire de revenir à une limite de **CHF 200'000** comme montant maximum annuel alloué à chaque projet (au lieu de CHF 250'000). Répondant à une question, O. Labarthe indique que cette modification ne concerne pas les projets en cours qui ont été acceptés avec l'ancienne règle mais seulement les nouveaux.

O. Berthoud lance encore un vibrant appel pour que tous les rapports en suspens nous parviennent avant la fin de l'année.

La modification statutaire est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

9. Divers

Serge Ghinet, membre du Conseil, invite les AM à répondre au questionnaire en ligne qui leur a récemment été adressé sur la question de l'évaluation de l'introduction d'un secrétaire général à la FGC, après quelques années du changement d'architecture du Secrétariat. Il est précisé que cette demande concerne strictement l'analyse de la qualité sur l'émergence de cette fonction et non pas de son titulaire. Des entretiens sont également en cours sur ce sujet avec les membres du Secrétariat et des diverses instances. Ces informations sont bien entendues anonymes.

II. Forum – retour d'information sur le Sommet Rio +20 19h30 à 20h15

Les intervenants de ce Forum sont Mme Isolda Agazzi (Alliance-Sud) et M. René Longet (membre de la délégation officielle suisse et représentant des villes suisses).

29.11.2012 /mb